

# Les structures officielles de l'Islam dans les territoires occupés

La population musulmane de Palestine, province de l'empire ottoman, obéissait à la *chari'a* (loi religieuse) en ce qui concerne le droit personnel. Le *mufti* (chargé d'émettre les décrets religieux ou *fatwa*s) de Constantinople, *cheïk ul-islâm*, dirigeait le corps des théologiens (*'ulamâs*) et des juges (*qâdîs*) qui, outre leurs fonctions religieuses et judiciaires détenaient celle d'administrateurs des *waqfs* (« biens de main morte ») dont les revenus, soustraits aux règles communes d'héritage et d'impôts, vont aux œuvres pies. Passée sous puissance mandataire britannique avec la chute de l'État ottoman, cette population se trouve dorénavant soumise à un pouvoir non-musulman dont elle nie la légitimité. Créé en 1922 et présidé par le mufti de Jérusalem, Hajj Amin al-Husseini, le Conseil suprême islamique est chargé de la gestion des affaires religieuses de la communauté musulmane ; il devient très vite un pôle d'opposition au pouvoir britannique et au sionisme.

Après 1948, l'État d'Israël déclare les *waqfs* « biens aux propriétaires absents » et les confisque ; quelques-uns sont ensuite rendus à des comités islamiques dirigés par des *qâdîs* désignés par le ministère israélien des affaires religieuses. Plusieurs changements ont été appliqués dans les domaines qui relèvent de la *chari'a*, en ce qui concerne le mariage (interdiction de la polygamie, restriction du droit masculin de divorce) et l'héritage (code commun à toutes les confessions). Ce droit personnel musulman hérité de l'empire ottoman et modifié est appliqué sous l'autorité du *qâdî* de Haïfa, la nomination et la rétribution du personnel religieux relevant des autorités israéliennes. Depuis 1976, en marge de cet « islam officiel », un comité d'initiative islamique, dirigé par Fathi Fourani, lutte pour le recouvrement des *waqfs* confisqués (1).

En ce qui concerne la Cisjordanie, annexée par le royaume hachémite en 1950, un ministère des Affaires religieuses

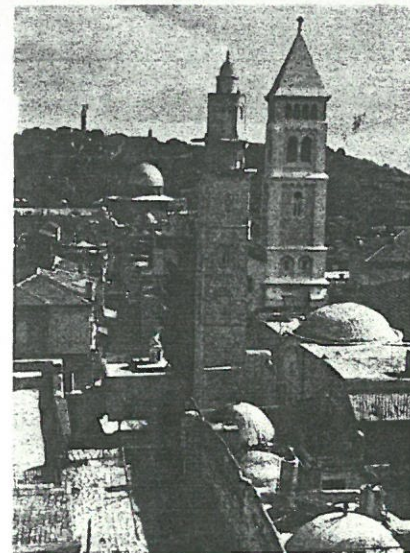
gère l'administration propre à ce domaine ainsi que les *waqfs*. L'occupation israélienne de 1967 ouvre une nouvelle période durant laquelle le peuple musulman de Cisjordanie se retrouve sous la domination de non-musulmans.

Le 11 juillet 1967, le ministère israélien des Affaires religieuses informe les autorités musulmanes de Jérusalem-Est qu'en ce qui concerne le statut personnel, la « cité réunifiée » obéirait dorénavant à la loi musulmane en vigueur en Israël. Placées sous gouvernement militaire, la Cisjordanie et la bande de Gaza continueraient à être soumises aux lois en vigueur antérieurement à l'occupation, sous réserve de modifications par décrets militaires.

A Jérusalem, la proclamation israélienne ne connaîtra pas d'application. Le 24 juillet 1967, un Conseil suprême islamique se constitue en autorité qui « traitera de toutes les affaires musulmanes en Cisjordanie, y compris Jérusalem, et ce, jusqu'à la fin de l'occupation » (2). En conformité avec la loi jordanienne, il nomme un de ses membres *qâdî al-qudât* (juge suprême) de Cisjordanie et « investit la cour religieuse de Jérusalem de l'autorité du conseil des *waqfs* et des affaires religieuses... ainsi que de celle du directeur général des *waqfs* », toute ces juridictions relevant des autorités jordanien-

Israël se refusera toujours tant à dissoudre le Conseil suprême qu'à l'investir d'une autorité légalement reconnue. En 1970, le gouvernement israélien a, par exemple, repoussé une proposition de son ministre des Affaires religieuses visant à créer à Jérusalem-Est une Cour de *chari'a* parallèle à celle du Conseil et de soumettre les habitants à la loi musulmane israélienne tout particulièrement en ce qui concerne le mariage et les successions. Le Conseil suprême a toujours refusé de son côté les diverses propositions israéliennes visant à l'intégrer tout en lui ménageant une certaine autonomie.

Toléré par Israël mais sans existence légale reconnue, le Conseil mène ainsi ses activités en relation avec le ministère jordanien des Affaires religieuses. Les musulmans de Jérusalem-Est sont cependant contraints de faire valider leurs actes de mariage auprès la Cour de *chari'a* de Jaffa, seule habilitée par l'État d'Israël. Cette procédure s'applique également pour tout ce qui concerne les divorces, l'enregistrement des naissances et des testaments. Pour la Cisjordanie non annexée officiellement, la Cour de Jérusalem relevant des autorités jordaniennes de Amman a seule compétence. Le président actuel du Conseil suprême est le cheik Saad al-Din al-Alami, grand mufti de Jérusalem (3).



Jérusalem : vue de la vieille ville.

Si l'on n'a jamais dissout le Conseil suprême, Israël ne s'est jamais privé d'expulser plusieurs de ses membres jugés menaçants pour sa sécurité, ainsi le cheik Abd al-Hamid al-Saeh, devenu le président du Conseil national palestinien, le docteur Rouhi al-Khatib, ancien maire de Jérusalem, Kamal Dajani, Daoud Hussein et d'autres encore (4). Tout en reconnaissant l'autorité du département des *waqfs* sur les biens religieux de Cisjordanie (moins Jérusalem-Est) et de Gaza, Israël s'est cependant approprié plusieurs d'entre eux, le cas de la mosquée Abraham d'Hébron étant le plus important. Dès 1967, une partie du sanctuaire a été soustraite à l'autorité religieuse musulmane et transformée en synagogue en 1972 ; des Israéliens en armes occupant les toits et plusieurs pièces du bâtiment (5).

Jean-François Legrain

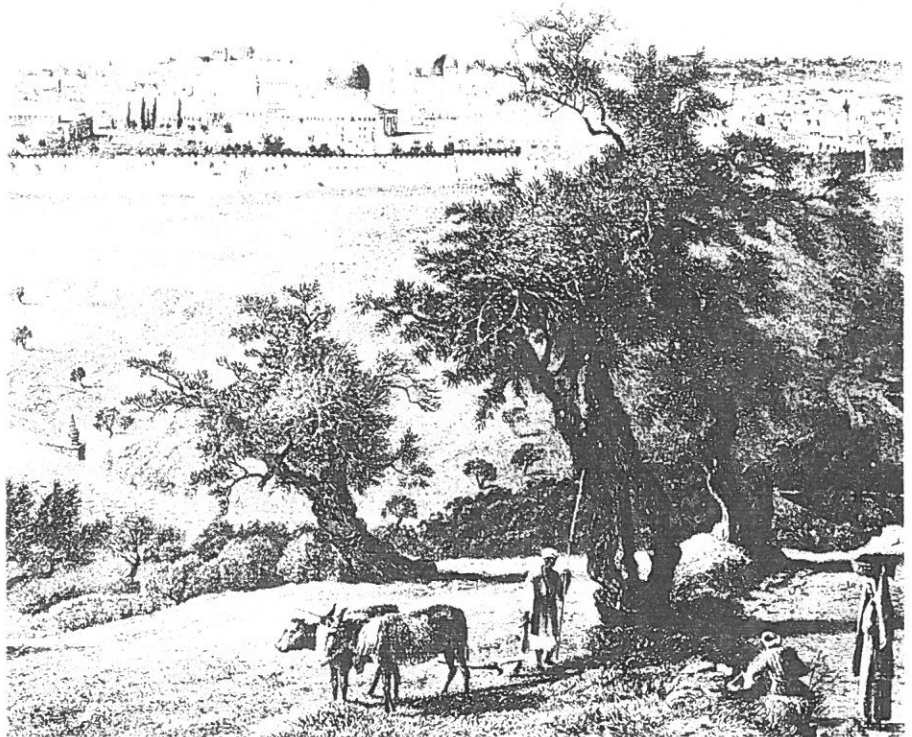
(1) Robert Eisenman, *Islamic law in Palestine and Israël*, Brill, Leiden 1978 ; al-Fajr Weekly, 30 octobre 1981, 21 décembre 1984 et 13 septembre 1985.

(2) Cité in Uzi Benziman. "Israeli policy in east Jerusalem after reunification", Jerusalem, problems and prospects, ed. by Joell Kraemer, Praeger, New York 1980, p.107.

(3) The West bank and the rule of law, International commission of jurists, Law in service of the man, sd., p.21-22; Yaacov Meron, "The religious Courts in the administrated territories", in Military government in the territories administrated by Israël, 1967-1980, The legal aspect, vol.1, ed. by Meïr Shamgar, Univ. Hébraïque de Jérusalem 1982, p.353-366; Haïm Shapiro, "Why moslem couple marry twice", Jerusalem Post, 22 janvier 1986. Sur la législation jordanienne des affaires religieuses, voir A-M Goichon, Jordanie réelle, DDB 1967.

(4) Interview du cheikh Saad al-Din al-Alami, al-Awdah, 2 février 1986.

(5) On trouvera la liste des exactions commises contre la mosquée al-Aqça et celle des biens religieux confisqués, menacés ou violés en Israël dans al-Awdah, 19 janvier 1986. Sur Hébron, Rapport du comité spécial de l'ONU chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés, A 9148, 25 octobre 1973, p. 107-120; al-Fajr weekly, 28 février 1986; Jerusalem Post, 11 mars 1986.



Jérusalem, par J.-D. Woodward, 1875-1880.

## Le comité al-Qods

Commission spécialisée de l'Organisation de la conférence islamique, le Comité al-Qods (Jérusalem), présidé par le roi Hassan II du Maroc, s'est réuni en janvier dernier et a publié le communiqué suivant :

« (...) Le comité recommande de :

- Renforcer le principe de la solidarité islamique avec le peuple palestinien, d'une part, en mettant un terme aux différends et aux conflits entre États islamiques et, d'autre part, en consacrant tous les efforts et le potentiel islamique à la libération de la première Qibla (1) et du troisième sanctuaire sacré (2).
- Consacrer le sermon de la prière du vendredi 20 Joumada - 1406 H - 31 janvier 1986, à la dénonciation dans toutes les mosquées des plans et pratiques sionistes visant à détruire la Mosquée Sainte d'Al-Aqça, à judaïser la Ville Sainte et à changer son caractère arabo-musulman.
- Annoncer un arrêt de travail d'une durée déterminée dans tout le monde musulman le lundi 23 Joumada I 1406 H -

3 février 1986, en signe de protestation contre les violations sionistes de la Mosquée Sainte d'Al-Aqça, et de la Mosquée Sainte d'Abraham à Hébron (Al-Haram Al-Ibrahimi). (...)

- Établir des contacts avec le Saint-Siège, l'Église orthodoxe, et les autres instances religieuses chrétiennes aux fins d'adopter une position claire et efficace pour faire face aux violations sionistes perpétrées dans la ville d'Al-Qods Al-Charif et en Palestine occupée. (...)

- Réaffirmer que la Palestine et la Ville Sainte d'Al-Qods Al-Charif constituent la cause première des musulmans, et qu'une paix juste au Moyen-Orient, ne saurait être instaurée sans le retrait de l'ennemi sioniste de tous les territoires arabes et palestiniens occupés y compris la Ville Sainte d'Al-Qods Al-Charif, et sans garantir au peuple palestinien ses droits nationaux légitimes, y compris son droit au retour, à l'autodétermination, et à l'établissement d'un État indépendant avec pour capitale la Ville Sainte d'Al-Qods Al-Charif sous la direction de

l'Organisation de Libération de la Palestine, son seul représentant légitime.

- Continuer de fournir un soutien efficace à la lutte du peuple palestinien sur tous les plans, politique, militaire, économique ainsi que sur le plan de l'information pour lui permettre de résister sur sa terre et dans sa patrie avec plus de fermeté, et de mieux s'opposer à l'occupation sioniste ainsi qu'aux pratiques racistes, oppressives et colonialistes en Palestine occupée, et en particulier dans la Ville Sainte d'Al-Qods Al-Charif.

- Demander aux États islamiques d'accélérer la reconstitution du capital du Fonds d'Al-Qods et de son Waqf, en application des résolutions pertinentes afin de verser le montant de l'aide fixée pour soutenir la résistance et la lutte du peuple palestinien.

- Lancer un appel de contributions volontaires auprès de la population musulmane pour renforcer la lutte du peuple palestinien dans les territoires occupés et inciter les municipalités des capitales islamiques à accorder un appui financier à la ville d'Al-Qods Al-Charif, capitale de la Palestine. (...)

(1) Direction de la prière

(2) Après La Mecque et Médine

Source : Proche-Orient et Tiers-Monde, n°16-17, hiver 1985-1986.

(suite de la page 12)

corriger aujourd'hui. Elle a adopté souvent des attitudes controversées. Bref, il s'agit pour elle au présent de n'être plus esclave de tel ou tel régime. Il est temps aussi d'unifier toutes les formations palestiniennes. Le problème palestinien devrait être placé dans son vrai cadre. Les groupes marxistes dans la résistance doivent remettre en question leur idéologie ainsi que les groupes qui sont liés à l'Occident.

Nous pensons que le camp capitaliste et le camp marxiste cherchent l'un et l'autre à protéger l'État sioniste. Ils ont d'ailleurs exprimé cette volonté à la résistance palestinienne et aux pays arabes.

La révolution islamique elle, envisage une révolution radicale au problème palestinien :

a) le problème palestinien est un problème islamique. Aussi toutes les ressources islamiques doivent-elle être mises à son service ;

b) il faut refuser toutes les résolutions issues des Nations Unies et des cercles internationaux ;

c) déclarer clairement et fermement que nous refusons totalement l'existence de l'entité sioniste ;

d) nous refusons de reconnaître la légalité de l'existence juive en Israël, si cette existence vise à coloniser et à conquérir.

e) le retour à Jérusalem se fera sous la bannière du Jihad. L'Islam doit à nouveau entrer dans l'arène, après qu'il en eut été exclu durant un quart de siècle. Car la victoire ne s'accomplira que par l'Islam et le Jihad. Le prophète (Dieu prie sur lui et le salue) disait : « L'apocalypse s'accomplira, le jour où les musulmans combattront les juifs. »

f) la révolution islamique déclare que sa véritable lutte est contre les sionistes, et que sa lutte contre le régime confessionnel n'est qu'un prélude à la lutte décisive. Le régime syrien n'est qu'une façade, qui cache au peuple syrien l'atroce réalité de la terre occupée.

Notre révolution islamique affirme, que celui qui croit en Dieu et au jour dernier, ne fera la prière de l'aube (Fajr) qu'à Jérusalem, à Haïfa ou à Hébron. ■

Source : Éditions du Haut Commandement.

Dans notre précédent numéro

- Religion et libération nationale dans les territoires occupés
- Le Vatican, l'Église catholique et Jérusalem

...et neuf autres articles sur la question palestinienne et les religions.

# Les mouvements islamistes dans les territoires occupés : anthologie

## • Israël

« Israël est une amplification du combat entre la vérité et le mensonge dans la vie de l'homme ; il incarne, en effet, le rêve religieux falsifié d'un État, qui constituerait la patrie du peuple de Dieu élu, distingué dans l'humanité, et portant son regard sur le monde tel le maître sur son esclave et son serviteur. Il constitue en fin de compte le summum de la lutte dirigée contre l'islam, islam qui, quant à lui, respecte l'homme, tous les hommes, leur donnant une valeur toute particulière venue directement de Dieu. »

Israël représente « la concrétisation du rêve juif d'édification d'un État juif s'étendant du Nil à l'Euphrate et dont l'hégémonie sera mondiale ». Il « œuvre ouvertement à l'émergence de schismes tout autour de lui » par une politique de tentative de constitution dans la région de micro-États « confessionnels, comme un État maronite, un État kurde, un État alaouite et druze et ainsi de suite ». Le projet sioniste s'attache aussi à la « persécution des musulmans où qu'ils soient... en Érythrée, aux Philippines, en Thaïlande, en Inde, en Afrique, etc. », et entretient des liens très serrés avec « le grand Satan et les États rascistes d'Afrique et d'ailleurs ». Israël constitue « un gardien des intérêts de l'arrogance mondiale ; sur lui repose le grand Satan... » Il est aussi « l'instrument de perpétuation de la paupérisation des déshérités et du bien-être des arrogants ».

« La culture qu'Israël tente de diffuser parmi les fils de la communauté islamique tant en Palestine qu'à l'extérieur, constitue l'un des instruments essentiels d'occidentalisation et de destruction de l'appartenance islamique. Le sexe, la liberté sans discipline, la perte des valeurs liées à la religion, la destruction de la famille, l'exaspération du conflit entre les générations, la dévotion pour l'expérimentation sociale, etc., tout cela ne fait que mener à la spoliation culturelle, à la désintégration de l'identité musulmane et à la constitution d'une identité occidentalisation, porteuse de l'acceptation de la colonisation. »

## • Le nationalisme

Le nationalisme vise à la destruction de la patrie islamique. Étant parvenu à acclimater ce concept dans l'empire ottoman, l'Occident a réussi à semer les divisions. « Le royaume arabe qu'a voulu la première génération des nationalistes arabes n'était qu'une régression à partir de l'État islamique étendu et parfait vers une multiplicité de nationalismes ». L'unité islamique détruite, l'Occident a pu alors parachever son œuvre de colonisation. Cette idée nationale, ce sont « les gros propriétaires terriens » et « les notables » qui l'ont adoptée afin de réaliser au mieux leurs intérêts. En s'alliant avec la Grande-Bretagne, ils ont ensuite séparé le combat contre l'Occident de celui dirigé contre le sionisme. Ils ont ainsi occulté l'essence du sionisme pour asseoir leurs intérêts dans la région.

## • Les régimes arabes et l'OLP

Les régimes arabes sont tous illégitimes, issus de coups d'État ou d'élections truquées. La décision du sommet de Rabat de 1974 faisant de l'OLP l'unique représentant légitime du peuple palestinien ne saurait donc avoir de valeur. Dispersée dans de nombreux pays arabes depuis Beyrouth, l'OLP se trouve dans un tel état de faiblesse qu'elle ne peut que se soumettre aux diktats des régimes arabes dont le seul but est d'enlever les armes des mains des combattants. La cause palestinienne concerne l'ensemble de la communauté islamique et ne saurait être confisquée ni par les Arabes, ni par les Palestiniens et encore moins par certains Palestiniens. Le commandement politique de l'OLP, tout en prétendant se présenter comme un front uni à l'extérieur, œuvre délibérément à la division à l'intérieur. Travaillé par les courants marxistes arabes et par les Palestiniens de Habache, de Hawatmeh et du parti communiste, le commandement politique de l'OLP s'est transformé en un instrument de négation de l'islam.



Gravure de Abdul Rehman al-Muzzayen

#### • Le Fath

« Le Fath n'est pas né de combats et de conflits partisans à la manière du mouvement des nationalistes arabes, du parti Baas et des courants chrétiens, marxistes et autres... Le Fath n'est pas non plus le résultat d'ingérences des régimes arabes et de leurs tentatives de maîtrise de la carte palestinienne, loin de toute préoccupation de libération et de retour... Le Fath n'est pas issu d'un mélange de pensée marxiste et nationaliste. » Modèle réduit du peuple palestinien tant de l'intérieur que de l'extérieur, le Fath a « son secret dans son point de départ islamique et dans la confiance accordée par certains de ses dirigeants à l'islam ». Suite à l'entrée en scène des pays producteurs de

pétrole, et sous la pression de l'URSS, du parti communiste palestinien, des organisations marxistes et de la « gauche de Fath », on assiste à la montée de « l'aile modérée du Fath et de la tendance de gauche moscovite en son sein ». La direction du Fath abandonne alors sa politique traditionnelle de lutte armée et de revendication de souveraineté nationale depuis le Jourdain jusqu'à la mer pour adopter la position « progressiste de gauche » de l'établissement d'un État palestinien « sur toute partie libérée ».

#### • Le parti communiste

Les communistes palestiniens sont des serviteurs de l'Occident. Ils ont abandonné le concept islamique d'unité et

adopté celui de lutte des classes, symbole des antagonismes qui constituent l'essence de la société occidentale athée. « Les communistes palestiniens rêvent de résoudre le conflit israélo-palestinien en unifiant les travailleurs palestiniens et israéliens sous la faucille et le marteau rouges. Aussi ne prennent-ils pas le fusil. Nous ne croyons, quant à nous, qu'à l'épée ».

#### • La lutte pour un État

« Aucun compromis avec les Israéliens ».

« Pour le moment, nous acceptons des solutions partielles, mais nous agissons selon le proverbe arabe qui dit : Prends et demande encore. La création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza fait partie de nos droits ; elle ne peut mener cependant à la reconnaissance de la légitimité d'Israël. C'est peut-être là notre plus grande divergence avec l'OLP. »

#### • Islam et Palestine.

« Le problème essentiel est celui de l'agression historique dirigée contre l'islam.

Israël est le centre actuel de cette agression ; il est en même temps le noyau du grand projet juif.

Le principal instrument de l'agression occidentale et juive est la réalité de division, conséquence de l'éloignement de l'islam.

En conséquence, la solution adéquate à la crise de notre époque dans son ensemble et dont l'essence se trouve en Palestine consiste à fonder un « front islamique unifié » entre tous les islamistes du monde...

Ce front islamique unifié est le seul instrument de lutte capable d'unifier la umma, de mettre fin à la division, de faire face à l'agression globale contre l'islam et la umma, en menant une guerre totale contre l'occident, ses instruments, ses représentants et ses centres en Israël.

Que le feu béni de l'islam s'allume en direction de Jérusalem ; qu'à partir de là, le visage du monde soit changé ; qu'à partir de là, l'histoire s'éveille en faveur de la grandiose montée de l'islam et en faveur des déshérités du monde entier.

« C'est lui qui a envoyé son Prophète avec la direction et la religion de la vérité pour la faire prévaloir sur toute autre religion en dépit des polythéistes. » (Coran 9,33)

Tous ces textes sont extraits de « Islamistes et lutte nationale palestinienne dans les territoires occupés par Israël », par Jean-François Legrain, Revue Française de Science Politique, 36(2), avril 1986, p. 227-247. Voir le résumé dans la dernière livraison de Pour la Palestine, p. 8.

# Essai de bibliographie

## • LE CHRISTIANISME

### \* Les chrétiens d'Orient

Chacour, Élias, *Frères de sang*, Paris, Le Cerf, 1986 (témoignage d'un prêtre melkite, Palestinien de nationalité israélienne).

Danilov, Stavro, "Dilemmas of Jérusalem's christians", *Middle East Review*, printemps 1981, p. 41-47.

France-Pays arabes, Dossier "Les Arabes chrétiens", n° 105, janvier-février 1983, n° 106, mars 1983, n° 107, avril 1983 (une bonne suite de notices et d'interviews sur l'enracinement historique et les questions contemporaines).

Hazard, Marie-Jo, "A l'écoute des Arabes chrétiens", *L'Actualité religieuse*, mars 1986, p. 25-30.

Laurentin René, *Renaissance des Églises locales, Israël*, Paris, Le seuil, 1973, 176p. (présentation des chrétiens arabes de Galilée et des émigrés chrétiens parlant hébreu).

Schmelz, U. O. "Notes on the demography of Jews, muslims and christians in Jerusalem", *Middle East Review*, printemps 1981, p. 62-68 (l'auteur travaille à l'université hébraïque de Jérusalem et au bureau israélien de statistique).

Tsimhoni, Daphné, "Between the hammer and the anvil: the national dilemma of the christian minority in Jerusalem and the West Bank", *Orient*, décembre 1983, p. 637-644; "Christians in Jerusalem and the West Bank, 1948-1978", *The Middle East Journal*, 37(1), hiver 1983, p. 54-64 (études menées par un chercheur de l'université de Haïfa voulant distinguer à tout prix les chrétiens des Palestiniens musulmans).

### \* Les textes officiels des Églises

Conseil œcuménique des Églises, "Documents and statements from Amsterdam 1948 to Geneva 1980", in Michael Christopher King, *The Palestinians and the churches*, COE, Genève, sd., t.1, p. 123-138.

*Les Églises devant le judaïsme, documents officiels, 1948-1978*, ed. par Hoch, Marie Thérèse et Dupuy, Bernard, Paris, Le Cerf, 1980, 432 p. (documents d'Allemagne, Amérique latine, États-Unis, France, Israël, Fédération luthérienne mondiale, Églises orthodoxes, Conseil œcuménique des Églises, etc.).

Middle East Council of churches, *MECC Perspectives*, n° 3, octobre-novembre 1984, n° spécial "Jerusalem, the eternal city", 42p.

Saint-Siège :

Pie XII, 24 octobre 1948 (encyclique *In multiplicibus*). *Documentation catholique (DC)*, (1948), p. 707; 15 avril 1949 (encyclique *Redemptoris nostris*). *DC*, (1949), p. 643.

Paul VI, 4-6 janvier 1964 (pèlerinage en Terre sainte), *DC*, (1964) col. 161-188; 5 juin 1967 (message à U Thant, secrétaire général de l'ONU), *DC* (1967), col. 1153; 26 juin 1967 (discours au Consistoire), *DC* (1967), col. 1299; 23 décembre 1968 (discours), *DC*, (1969),

col. 52; 21 septembre (1969), p.910; (discours aux cardinaux), *DC* (1970), p.5; 14 mars 1971, *DC* (1971), p.313; 9 avril 1971, *DC*, (1971), p.414; *Osservatore Romano*, anonyme sur les expropriations à Jérusalem, *DC*, (1971), p.392; 24 juin 1971 (discours à la Curie), *DC*, (1971), p.66; 22 décembre 1972 (discours aux cardinaux), *DC*, (1973), p.55; 21 décembre 1973 (réponse aux vœux du Sacré Collège), *DC*, (1974) p.53-54; avril 1974 (exhortation apostolique *Nobis in anima*); 13 février 1978 (réception d'Anouar al-Sadate), *DC*, (1978) p.201; 29 avril 1978 (réception du roi Hussein), *DC*, (1978) p.456.

Jean-Paul II, octobre 1979 (discours à l'ONU), *DC*, (1979) p.875; 2 avril 1980 (Réception du roi Hassan II), *DC*, (1980) p.420; 21 juin 1980 (allocation au président Carter), *DC*, (1980) p.691 (l'*Osservatore Romano* du 30 juin 1980, commentant cette déclaration pontificale précise et développe la position du Saint-Siège sur Jérusalem, trad. in *Ibid*, p.700-701); lettre apostolique *Redemptiois anno*, *DC*, (1984), p.551-552 et *France-Pays arabes*, n° 118, juin 1984.

### \* Études sur ces positions

Boisard, Marcel, "Le Saint-Siège et la Palestine", *Relations internationales*, (28), hiver 1981, p.443-455.

Ferrari, Silvio, "The Vatican, Israël and the Jerusalem question (1943-1984)", *Middle East Journal*, 39(2), printemps 1985, p.314-331.

Ferrari Silvio, "The Holy See and the post war Palestine issue; the internationalization of Jerusalem and the protection of the holy places", *International Affairs*, 60(2), printemps 1984, p.261-283 (étude sur la période 1947-1949).

Rash, Yehoshua, *Démener un champ fertile, les catholiques français et l'État d'Israël*, Paris, Le Cerf, 1982, p.212. Chercheur à l'université de Tel Aviv et ancien ambassadeur d'Israël, l'auteur présente les positions diverses des catholiques et polémique à propos de la "réticence gauchiste" illustrée par *Témoignage chrétien*. Il reprend cette position in *Catholiques de France, Un Israélien vous parle*, Cana, Paris 1981. 206 p.

Smyth, Françoise, "Les Protestants, la Bible et Israël", *Revue d'Études Palestiniennes*, n° 12, été 1984, p.15-22. Excellente synthèse par une enseignante de la faculté protestante de Paris. Des extraits en ont été publiés dans notre dernier numéro.

Stevens, Richard, "The Vatican, the catholic church and Jerusalem", *Journal of Palestine Studies*, (39), printemps 1981, p.100-110.

### \* Les chrétiens anti-sionistes

Beaucoup de chrétiens, anciens "porteurs de valises" pour le FLN, ont ensuite milité avec les Palestiniens pour leurs droits nationaux. La plupart du temps anonymes dans des organisations non confessionnelles. Les

porte-parole de ce mouvement ont été des revues et périodiques :

*Témoignage chrétien* (avec Georges Montaron, le dominicain François Biot, etc.)

*La Lettre, Temps présent* (qui se situe dans la lignée du *Sillon* puis de *La Quinzaine*, des prêtres ouvriers, avec Jacques Chatagner, Martine Sèvegrand).

*Frères du monde* (revue franciscaine qui se radicalise aux alentours de mai 1968, avec le dominicain Jean Cardonnel, et le professeur protestant Jean Bauberot qui publie une étude sur la question en 1970, "Le tort d'exister" (tiré à part chez Ducrot, Bordeaux 1970). Landousies, Jean, "Le don de la terre de Palestine", *Nouvelle revue théologique*, (98), avril 1976, p. 324-336, (étude exégétique critique menée par un prêtre lazariste sur l'utilisation de la Bible à des fins politiques pro-israéliennes).

Lelong, Michel, *Guerre ou paix à Jérusalem ?*, Albin Michel, 1982, 188p, préface de Habib Chatty, secrétaire général de l'organisation de la Conférence islamique, et postface du cardinal Léon-Étienne Duval, archevêque d'Alger.

Massignon, Louis, textes divers in *Opera Minora*, ed. par Youakim Moubarac, Beyrouth-Paris, 1963, p. 461-528.

Moubarac, Youakim, *Pentalogie islamochrétienne*, tome V. *Palestine et Arabité*, Éditions du Cénacle libanais, Beyrouth 1972, 288 p. (recueil de lettres écrites en 1967, d'études et d'interviews par un prêtre maronite d'origine libanaise).

### \* Les chrétiens sionistes

Dubois, Jacques-Marcel, *L'Exil et la demeure, journal de bord d'un chrétien en Israël*, Jérusalem, éditions de l'olivier, maison Saint-Isaïe, 1984, 260 p. (l'auteur qui a pris la nationalité israélienne dirige le couvent dominicain sioniste de Jérusalem-ouest face à l'institut dominicain d'études bibliques situé dans Jérusalem-est et pro-palestinien).

Duvernoy, Claude, *Le sionisme de Dieu*, Paris, La pensée universelle, 1970 (l'avis d'un pasteur "inconditionnel" d'Israël selon Jacques Ellul).

Ellul, Jacques, *Un chrétien pour Israël*, Monaco, éditions du Rocher, 1986.

Riquet, Michel, *Un chrétien face à Israël*, Paris, Laffont, 1975, 297 p. (jésuite, responsable de France-Israël).

## • L'ISLAM

### \* L'islam palestinien

Ioannides, Christos, "PLO and the iranian revolution", *American-Arab Affairs*, n° 10, automne 1984, p.89-105.

Johnson, Nels, *Islam, Islam and the politics of meaning in Palestinian nationalism*, Londres, Kegan Paul International 1982, 112 p. (intéressante étude sur l'islam et les notables, l'islam et la révolte, l'islam et le nationalisme palestinien à travers des analyses de discours par un chercheur de l'université américaine du Caire).

Legrain, Jean-François, "Islamistes et lutte nationale palestinienne dans les territoires occupés", *Revue Française de Science Politique*, 36(2), avril 1986, p. 227-247 (étude sur les

structures officielles de l'islam et les mouvements islamistes)

Rekheiss, Elie, "Attitudes toward islam. Findings of a field-study among the professional elite in the West Bank", in *The contemporary middle eastern scene*, ed. by Gustav Stein et Udo Steinbach, Opladen 1979, p. 133-137.

Weaver, Thomas, Gillespie, David et al-Jarbawi, Ali, "What Palestinians believe: a systematic analysis of belief systems in the West Bank and Gaza", *Journal of Palestine Studies*, n° 55, printemps 1985, p. 110-126.

### \* Les musulmans et la question palestinienne

— Les textes

Conférence islamique

Réunion des chefs d'État, Rabat, 22-25 septembre 1969, *Études Arabes* (Rome), n° 66, 1984-1, p. 93-96; Lahore, 24 février 1974, *Documents d'actualité internationale (DAI)*, 8 avril 1974, p. 274-281; La Mekke, 25-28 janvier 1981, *DAI*, 15 avril 1981, p. 133-140; Casablanca, janvier 1984, 15 mars 1984.

Réunion extraordinaire des ministres des AE, Fès, 18-20 septembre 1980 (suite à la "loi fondamentale" israélienne sur Jérusalem), *DAI*, 1<sup>er</sup> février 1981, p. 45-46.

Comité al-Qods, réunion extraordinaire, Fès, 19-20 avril 1984, *DAI*, 1<sup>er</sup> juin 1984, p. 220-221. "Fatawi-s sur la jihad en Palestine", *al-Muntaka*, n° 5, hiver 1985, p. 2-9 (textes de Hasan al-Banna, Ayatollah al-Hakim, Khomeini, conseil druze etc.).

*Les Juifs et Israël vus par les théologiens arabes*, (colloque tenu à al-Azhar en septembre 1968), préface de Léon Poliakov, Genève, éditions de l'avenir, 1972, 72 p. (anthologie d'interventions diffusée par les ambassades d'Israël et visant à démontrer l'"antisémitisme" des musulmans).

Sadiq, Ahmed, "La Palestine à l'heure de l'islam", *al-Muntaka*, n° 5, hiver 1985, p. 1-16 (le seul texte complet en français d'un islamiste palestinien; traduction médiocre et condensée de l'arabe).

— Études :

Borrmans, Maurice, "Jérusalem dans la tradition religieuse musulmane", *Islamochristiana*, 7 (1981), p. 1-18.

Ochsenwald, William, "Arab muslims and the Palestine problem", *The muslim world*, (1976), p. 287-296.

Reiser, Stewart, "Islam, pan-arabism and Palestine: an attitudinal survey", *Journal of Arab Affairs*, 3 (2), p. 189-204.

### • LE JUDAÏSME

#### \* Études

Chomsky, Noam, *Guerre et paix au Proche-Orient*, Paris, Robert Belfond, 1974, 220 p.

Rodinson, Maxime, *Peuple juif ou problème juif?*, Paris, Maspéro, 1981, 362 p. (recueil d'articles de tout premier ordre, "Qu'est-ce que le sionisme?"; "Israël, fait colonial?"; "Antisémitisme éternel ou judéophobies multipliées?" etc.)

Smith, Anthony D., "Nationalism and religion, the role of religious reform in the gene-

sis of Arab and Jewish nationalism", *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 35 (1973), p. 23-43.

#### \* Des juifs contre le sionisme

Becher, Yosef, "Les gardiens de la Cité", *Middle East International*, février 1986, trad. in *Eurabia*, mars 1986. (Par le porte-parole des Neturei Karta.)

Berger, Elmer, *Memoirs of an anti-zionist jew*, Beyrouth, The Institute of Palestine Studies, 1978, 160 p. (Rabbin américain, l'auteur a été vice-président du Conseil américain pour le judaïsme dont il a démissionné; il a ensuite été élu président du Jewish Alternatives to Zionism.)

Blau, Ruth, *Les gardiens de la Cité, histoire d'une guerre sainte*, Paris, Flammarion, 1979, 300 p. (étude sur les Neturei Karta).

Menuhin, Moshé, *The decadence of judaism in our time*, Beyrouth, The Institute of Palestine Studies, 1997, 590 p. (Né en Russie et établi aux États-Unis, l'auteur a fondé l'association "Jewish Alternatives to Zionism"; le judaïsme en tant que foi ne doit pas être assimilé à un mouvement national.)

#### \* Des juifs critiques

Arendt, Hanna, *The Jews as parias, jewish*

*identity and politics in the modern age*, New York, Gross press, 1978 (recueil d'articles écrits entre 1942 et 1966 sur la judéité et le sionisme); un recueil d'articles est à paraître chez Bourgois.

Buber, Martin, *Une terre pour deux peuples*, Paris, Lieu commun, 1986 (recueil d'articles de l'un des pères spirituels de l'État d'Israël).  
Leibovitz, Yeshayahou, *Judaïsme, peuple juif et État d'Israël*, Paris, J-C Lattès, 1985, 212 p. (Sioniste de la première heure, homme de foi, de formation scientifique, l'auteur a écrit ces textes, de la fondation d'Israël à nos jours, dans la crainte que les principes religieux ne se laissent pervertir par les intérêts temporels.)

#### \* Sionistes ultra-religieux

Kahane, Meir, *Le Rabbin qui fait peur aux juifs*, enquête de Raphael Mergui et Philippe Simonnot, Lausanne, éditions Pierre Marcel Favre, collection "les grands entretiens", 1985, 184 p. (L'entretien est suivi d'une étude sur "l'extrême sionisme des Youval Neeman, Geoula Cohen, Moshé Levinger, Raphaël Eytan, etc.)

J-F LEGRAIN

## AIDEZ UN ENFANT PALESTINIEN EN LE PARRAINANT

L'association médicale franco-palestinienne vous propose de parrainer un enfant dont le père est mort soit pendant les hostilités, soit dans la résistance ou est emprisonné. Il s'agit d'apporter une aide matérielle permettant à la famille de faire face aux problèmes qui se posent pour faire vivre l'enfant sans quitter le pays, et assurer sa scolarité.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS DU PARRAINAGE ?

- s'engager à la prise en charge financière de l'enfant pendant six ans (cycle scolaire) en versant une aide mensuelle de 310 F (dont 10 F de frais de fonctionnement);
- en cas de difficultés financières du parrain ou de la marraine, le relais peut être passé à une autre personne, éventuellement par l'intermédiaire de l'A.M.F.P. Un regroupement de plusieurs parrains-marraines est possible, l'un d'eux étant le correspondant envers l'A.M.F.P.;
- le parrain ou la marraine reçoit un dossier avec la photo de l'enfant et des renseignements le concernant. Des relations directes peuvent s'établir: échanges de correspondance, cadeaux, visites. L'A.M.F.P. se charge des traductions si nécessaire;
- les versements mensuels sont adressés à l'A.M.F.P. Nous les faisons parvenir aux associations palestiniennes qui les distribuent aux enfants.

**Ce programme de parrainage existe depuis 1976.**

**Actuellement près de 300 enfants sont parrainés par l'intermédiaire de l'A.M.F.P.**

**Des centaines de dossiers sont en attente.**

**La commission parrainage est à votre disposition pour tout complément d'information.**

**ASSOCIATION MÉDICALE FRANCO-PALESTINIENNE**  
**14, rue de Nanteuil - 75015 PARIS - Tél. : 45 30 12 08**